

# Association Cantonale Genevoise de Football

Correspondance : CP 10 – 1211 Genève 8 – rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève

T + 41 22 809 02 00

[www.acgf.ch](http://www.acgf.ch) – [acgf@football.ch](mailto:acgf@football.ch)



25.09.2024

## COMMUNIQUE OFFICIEL n°13

### CALENDRIER

#### RETRAIT EQUIPE

FC Onex

juniors B, 2<sup>e</sup> degré, groupe 1

#### COUPE GENEVOISE ELEVENTEAMSPORTS CUP JUNIORS C

Le tirage au sort des 1/16 de finales a été effectué. Les rencontres se dérouleront le 30.10.2024. Les clubs recevant peuvent, sans l'accord de l'adversaire, reculer ou avancer d'un jour la date du match.

### INFORMATIONS DIVERSES

#### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES DELEGUES DES CLUBS DE L'ACGF DU SAMEDI 2 NOVEMBRE 2024 A 16H30 A LA SALLE POLYVALENTE DE DARDAGNY

#### ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée générale ordinaire du 4 novembre 2023 à Florimont
4. Présentation et approbation des rapports annuels
5. Admissions, démissions, exclusions
6. Désignation du club organisateur de l'Assemblée générale ordinaire 2025
7. Propositions du Comité central
8. Récompenses, honorariat
9. Communications du Comité central
10. Propositions des clubs
11. Divers
12. Contre appel

**Participation obligatoire de tous les clubs (amende statutaire en cas d'absence). Les clubs retardataires pourront aussi être amendés si leur retard dépasse les 30 minutes.**

**Les propositions des clubs doivent parvenir au Comité central au moins trois semaines avant l'Assemblée.**

**Signature de la feuille de présence dès 15h30**

## **« ONLY CAPTAIN TRIAL » SEUL LE CAPITAINE PEUT S'ADRESSER A L'ARBITRE**

L'ASF a décidé d'appliquer dès le début de la prochaine saison, ce concept à toutes les ligues qui ont des arbitres officiels, ceci pour faire suite à l'essai concluant du dernier Euro. Ainsi, lors d'une intervention de l'arbitre, seul le capitaine de l'équipe pourra s'adresser à l'intéressé. En cas de transgression à cette règle, un avertissement sera délivré à tout autre joueur. Il va de soi que des points fair-play seront également retirés.

## **NOUVELLES DIRECTIVES EN SENIORS 40+, 50+ ET SENIORES 28+**

Les directives suivantes sont applicables dès le début de la saison 2024-2025 :

- Le hors-jeu est considéré à partir de la ligne médiane du terrain, conformément à la loi 11 des Lois de Jeu.
- La règle de la passe en retrait est appliquée. (Règlement FIFA)

## **COURS ANIMATEUR 2024**

Les prochains cours sont ouverts. Les inscriptions se font uniquement à travers le formulaire qui se trouve sur notre site internet. Les inscriptions seront prises en compte après le versement du paiement de CHF 30.-.

<b>COURS</b>	<b>DATES</b>	<b>LIEUX</b>	
SFV ACGF E/A 6/24(exclusivement féminin)	26.09.2024	Veyrier	
SFV ACGF E/A 7/24	<b>COMPLET</b>	30.09.2024	Carouge
SFV ACGF E/A 8/24	<b>COMPLET</b>	07.10.2024	Vessy
SFV ACGF E/A 9/24	04.11.2024	Versoix	

## **FORMATION DES DIRIGEANTS DE FEDERATION ET DE CLUB**

Site de présentation du programme & inscription pour les 4 modules de formation :

<https://formation-ags.ch/formations/>

Prochains cours :

**Module 1 - Rôle social du club** - jeudi 31 octobre 2024 de 18h à 22h au Centre de Geisendorf, Charmilles

**Module 2 - Leadership & Gestion de projets** - jeudi 7 novembre 2024 de 18h à 22h au Centre de Geisendorf, Charmilles

**Module 3 - Responsabilités & Collaboration** - jeudi 14 novembre 2024 de 18h à 22h au Centre de Geisendorf, Charmilles

**Module 5 - Communication - Marketing des valeurs** - jeudi 21 novembre 2024 de 18h à 22h au Centre de Geisendorf, Charmilles

Contact : [sportslabteam@espace-entreprise.ch](mailto:sportslabteam@espace-entreprise.ch)

## **COURS DE GARDIEN NIVEAU 1**

Le cours de gardien niveau 1 aura lieu du 14 au 16 avril 2025 à Genève.

Horaires de 8h à 18h.

Les inscriptions sont ouvertes et peuvent être faites en remplissant le formulaire suivant :

[inscription entraineur de gardien N1.pdf](#)

Le coût du cours est de CHF 350.-

Le délai pour l'inscription est le 31 décembre 2024.

Condition d'admission : cours animateur et 18 ans révolus.

## **COURS DE GARDIEN NIVEAU 2**

Le cours de gardien niveau 2 aura lieu pour le module 1 du 12 au 15 mai 2025 à Genève. Puis l'examen méthodologique aura lieu en octobre 2025 à Genève.

Les inscriptions sont ouvertes et peuvent être faites en remplissant le formulaire suivant :

[inscription entraineur de gardien N2.pdf](#)

Condition d'admission : cours d'entraîneur de gardien niveau 1, être en place en tant qu'entraîneur des gardiens au sein d'un club et 20 ans révolus.

## **PLAY MORE FOOTBALL JUNIORS E / FF12 :**

**Nous rappelons aux Clubs** que le championnat Juniors E se déroule en format de jeu **PLAY MORE FOOTBALL : système 2 phases, tout le monde joue d'abord sur les 2 terrains de 3 contre 3 (3x8') et ensuite tout le monde joue sur le grand terrain 6 contre 6 (3x15')**. Tous les coachs doivent être au courant du règlement.

Voici les prescriptions d'exécution.

Merci de prévoir en avance le matériel nécessaire pour le bon déroulement de l'activité.

[Scan\\_20240819\\_112205.pdf \(acgf.ch\)](#)

Plus d'informations : Fran Fabregas/ Tel. 0763692549/ [fabregas.fran@football.ch](mailto:fabregas.fran@football.ch)

## **TRAVAUX A VESSY**

La Ville de Genève nous informe que des travaux d'élargissement de la voie de circulation pour la future ligne des TPG seront menés sur la route de Vessy. En conséquence, le parking inférieur (sud) du centre sportif de Vessy, sera utilisé par le chantier **du 26 avril 2024 au 31 décembre 2025**.

## **HERITAGE FEMININ**

Comme discuté lors de la réunion technique féminine à Veyrier le 16 mai 2024, nous voulons créer un groupe de travail « Héritage féminin » avec les clubs afin de promouvoir la participation des femmes tant dans la pratique sportive que dans la gouvernance. En cas d'intérêt merci de contacter **Monsieur Serge Zanicoli au 079 203 89 04**.

## **TOURNOIS AUTORISES PAR L'ACGF**

L'ACGF rappelle aux clubs que tous les tournois en salle et en plein air doivent lui être préalablement annoncés à l'aide du formulaire « demande d'autorisation d'organiser un tournoi de football ». Ce formulaire est disponible en cliquant sur le lien suivant :

[http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resourcess/formulaire\\_demande\\_d\\_autorisation.pdf](http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resourcess/formulaire_demande_d_autorisation.pdf)

Les clubs n'ayant pas préalablement annoncé leur tournoi feront l'objet d'une amende administrative de Fr. 200.--.

## **REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2024/2025**

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la saison 2024 / 2025 ces classes d'âge sont réparties comme suit :

Juniors A - 01.01.2005 - 31.12.2007

Juniors E - **01.01.2014** - 31.12.2015

Juniors B - 01.01.2008 - 31.12.2009

Juniors F - **01.01.2016** - 31.12.2017

Juniors C - 01.01.2010 - 31.12.2011

Juniors G - **01.01.2018** - 31.12.2019

Juniors D - 01.01.2012 - 31.12.2013

Les juniors A et B (01.01.2005 - 31.12.2009) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des juniors B, les juniors D de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors C, les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E et les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F.

## Joueuses juniors

FF-19 - 01.01.2006 – 31.12.2009 – peuvent être alignées dans les équipes d'actives.

FF-15 - 01.01.2010 – 31.12.2013

FF-12 - 01.01.2013 – 31.12.2016

Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie junior inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat de filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises.

## **AMENDE**

FC Onex

retrait équipe juniors B

CHF 300.-

**LA VIE DES CLUBS – INFORMATIONS N'ENGAGEANT PAS LA RESPONSABILITE DE**

Genève, le 25 septembre 2024/nw